



- TRADITIONNEL
 DEFENSE / KRAV

FICHE D'INSCRIPTION MINEURS

Saison 20__/20__

Fréquentera le cours Ados/Adultes ou Enfants ? (voir avec le prof).....

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Adresse :

C P : Ville :

E-mail :

Tél Père :

Tél Mère :

N° de sécurité Sociale :

Personne(s) à prévenir en cas d'accident (Nom et téléphone) :

Informations médicales

Nom du médecin traitant : tel :

L'enfant suit-il actuellement un traitement : OUI NON

Si oui, lequel :

Allergies : Allergie à l'aspirine : OUI NON

Recommandations des parents :



Tournez S.V.P. -->

ESB KARATE

Forum des associations, 68 Avenue de verdun, 33520 BRUGES

www.karate-bruges.fr

contact@karate-bruges.fr

06.98.47.02.88

AUTORISATION PARENTALE

Nom du représentant légal :

- autorise mon enfant à adhérer à l'Entente Sportive de Bruges et à participer aux différentes activités sportives de la saison.

- autorise l'encadrement, en cas de maladie ou d'accident à prendre toutes les mesures d'urgence rendues nécessaires par l'état de mon enfant (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) :
OUI NON

- autorise l'encadrement à transporter mon enfant sur les lieux des manifestations (compétitions, sorties, etc...) : OUI NON

- autorise l'ESB à utiliser les photos de mon enfant pour la communication ou les bulletins d'information de la section ou de l'ESB (dont magazine Info Sports et sites web) : OUI NON

- autorise mon enfant à quitter seul le lieu de son activité : OUI NON

Sans cette autorisation aucun enfant mineur ne pourra quitter seul le lieu de son activité. Après les cours, et passé un délai raisonnable, si personne n'est venu chercher l'enfant, il sera confié, conformément aux préconisations du Ministère de la Jeunesse et des Sports, à des agents de la police municipale.

- autorise les responsables de la section à confier mon enfant aux personnes désignées ci-après :
(Nom, prénom et téléphone)

.....
.....
.....

A L'ATTENTION DES PARENTS (IMPORTANT) :

Les accompagnateurs des adhérents mineurs doivent IMPERATIVEMENT s'assurer de la présence des responsables de la section, des éducateurs ou du professeur de sport avant de laisser les enfants.

L'adhésion à l'Entente Sportive de Bruges (ESB) ne sera effective qu'après présentation du dossier d'inscription **complet**. Le dossier d'inscription devra comprendre notamment un certificat médical de non contre-indication à la pratique du karaté (avec, le cas échéant, la mention « en compétition ») et le règlement de la cotisation. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des Statuts de l'ESB ainsi que le règlement intérieur de la section.

- Je souscris à une assurance complémentaire aux garanties de base de la licence assurance.
- Je renonce à une assurance complémentaire aux garanties de base de la licence assurance.

Fait à Bruges, Le :

Signature du responsable légal
(Faire précéder de la mention « Lu et approuvé ») :

ESB KARATE